



Le hassaniyya : autopsie d'un dialecte vivant

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Le hassaniyya : autopsie d'un dialecte vivant. Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS), 1989, Nouvelle série n° 2 (1988-89), pp.59-93. halshs-00456278

HAL Id: halshs-00456278

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00456278>

Submitted on 18 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le ḥassāniyya : Autopsie d'un dialecte vivant¹

par Catherine **Taine-Cheikh**

Le *ḥassāniyya* est le dialecte arabe parlé en Mauritanie. Cela signifie que tout Mauritanien de langue maternelle arabe a pour moyen de communication usuel une certaine variété d'arabe dialectal qui couvre tout le territoire et s'étend même au delà (Cf. TAINÉ-CHEIKH, 1979). Les Mauritaniens non-arabophones sont généralement de langue maternelle poular, soninké ou wolof. Nombre d'entre eux sont bilingues ou du moins susceptibles de soutenir une conversation minimale avec un de leurs compatriotes arabophones.

Il ne serait pas inintéressant sans doute de se pencher sur l'usage du *ḥassāniyya* comme langue véhiculaire et de voir au prix de quelles simplifications et déformations se fait souvent l'intercompréhension. Je ne m'étendrai pas sur ce thème. Par contre je vais essayer de présenter schématiquement les principaux usages oraux de l'arabe à l'intérieur de la communauté arabophone.

J'évoquerai tout d'abord les particularismes du *ḥassāniyya* par rapport aux autres dialectes arabes puis j'aborderai le problème des différentes variations linguistiques en fonction de données géographiques, historiques, sociologiques et culturelles.

1. Le *ḥassāniyya* , quelques caractéristiques

Il ne fait guère de doute que le *klām əl-bīḏān* ou *klām ḥassān* (littéralement : "parler des Blancs" et "parler des Hassan") — autres noms donnés au *ḥassāniyya* par ses locuteurs — appartient par la majorité de ses traits aux dialectes occidentaux, maghrébins. Mais c'est aussi un dialecte de nomades, par opposition aux parlers villageois et citadins des sédentaires d'Afrique du Nord.

G. S. Colin (1930 : 140-1), en classant le *ḥassāniyya* parmi les dialectes bédouins, soulignait plus particulièrement les ressemblances entre ce dialecte et celui des Ūlād Bṛāhīm de Saïda, décrit par W. Marçais. En fait, si un certain nombre de points communs peuvent être dégagés entre le dialecte de Mauritanie et celui de Saïda, il s'agit de caractéristiques générales communes à l'ensemble des dialectes bédouins : prononciation sonore *g* du *qâf* ; réalisation non affriquée *ž* de la prépalatale sourde ; réduction du système vocalique à deux voyelles brèves par confusion des anciens *i* et *u* (D. Cohen, 1970 : 172-178) ; conservation des diphtongues et des interdentes mais représentation régulière des emphatiques *ḏ* et *ḏ̣* par la seule interdente *ḏ̣* ; maintien du préfixe *a-* de l'élatif ; vitalité du duel et du diminutif avec création d'une forme diminutive pour les verbes ; conjugaison des verbes défectueux comme *mšə yəmšī* en *-u* et non *-īu* au pluriel de l'inaccompli (*nəmšu* "nous partons") mais en *-āw* au pluriel de l'accompli (*mšāw* "ils sont partis", *bgāw* "ils sont restés") ; utilisation régulière de la 7ème forme en *n-* pour l'expression du passif (et exceptionnellement, avec certaines consonnes radicales initiales, remplacement de la 7ème par la 8ème forme à infixé *-t-*) ; existence d'une forme *mfa^{ss}la* comme pluriel du participe passif *maf^{ss}ūl* ; emploi fréquent, surtout pour les végétaux, du suffixe *-āye* (en remplacement de *-a[t]*) pour dériver le nom d'unité à partir du collectif ; existence de variantes renforcées pour les adverbes de lieu (*hūn / hūnāti / hūnātiyye* "ici") et les pronoms personnels (*ənti / əntiyye* "toi[fém.]").

D'autres exemples de similitude pourraient être plus significatifs, par exemple dans le domaine lexical, mais il existe aussi des points de divergence importants, comme la forme *-ah* du pronom affixe

de 3ème pers. masc. sing. après consonne ; les formes en *-i* et *-u* (et non *-ay* et *-âw*), dans l'inaccompli des verbes défectueux comme *nsâ yensa* : *tensi* "tu oublies [fém.]", *yensu* "ils oublie" (ḥass. : *tensây* et *yensâw*). Des différences existent également en ce qui concerne l'accentuation et la constitution syllabique, cf. les modifications dues à la présence de suffixes dans le parler des Ūlād Bṛāhīm : allongement de la voyelle de 3ème pers. fém. sing. du parfait (*ketlātāh* "elle l'a tué") et redoublement de consonne (*tèggésmu* "vous partagez", *meggebrā* "cimetière").

Au total il me semble que les convergences avec les parlers sahariens d'Algérie sont plus nettes, à une exception près cependant, celle du passif. En effet, dans les parlers A de Cantineau, les formes à *t-* préfixé ont pratiquement supplanté les 7ème et 8ème formes classiques. Par ailleurs (et indépendamment du problème du *ḡayn* –ḡ réalisé *q-* sur lequel je reviendrai), la comparaison point par point entre le *ḥassāniyya* et un dialecte du Sahara algérien comme celui des Arbâṣ (Dhina, 1938) fait ressortir de nouvelles caractéristiques communes telles que l'imâla des *ā* finaux (cf. *ā* > *e* dans *bge* "il est resté") ; l'accentuation sur la pénultième sans redoublement de consonne mais avec évanouissement de la voyelle brève de l'antépénultième et insertion d'une voyelle ultra-brève : (Arbâṣ) *yes^mu*, (ḥass.) *yes^mu* "ils écoutent" ; (Arbâṣ) *sem^etu*, (ḥass.) *sem^et -u* "elle l'a entendu".

Cependant j'ai également trouvé, à plusieurs reprises, des ressemblances intéressantes entre le *ḥassāniyya* et les parlers bédouins du Sud-tunisien, notamment en ce qui concerne l'expression du passif et les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes. Or, si l'ensemble des dialectes arabes connaissent une certaine instabilité des chuintantes et des sifflantes en contact, il est remarquable que les altérations varient radicalement d'un groupe de parlers à un autre. Ainsi, alors que la plupart des parlers marocains – et les parlers DA du Sud-ouest algérien qui les prolongent à l'Est – présentent une assimilation de chuintement chaque fois qu'une sifflante est au contact d'une chuintante (cette assimilation pouvant être aussi bien régressive que progressive), les parlers D et A c'est-à-dire les parlers de nomades oranais et sahariens se caractérisent par une préférence marquée pour les suites : sifflante + chuintante. Par contre, en *ḥassāniyya* et dans les

dialectes du Sud-tunisien comme celui des Marâzig (Boris, 1958), la présence dans une même racine d'une sifflante et d'une chuintante aboutit régulièrement à une suite de deux sifflantes (Cf. Taine-Cheikh, 1984 b).

En particulier :

— $z + \check{z} > z + z$: cf. *zza* "rendre service, accomplir" (rac. class. $\check{Z}ZY$), *zâyiz* "qui dépasse" (rac. class. $\check{Z}WZ$) et *zezz*, *izəzz* "tondre" (rac. class. $\check{Z}ZZ$);

— $\check{z} + z > z + z$: cf. *azâzel* "arc servant à l'arrimage du bât du chameau" (rac. class. $Z\check{Z}L$) et *mzâzər* "qui refuse, qui rejette son petit (pour une femelle)" (rac. class. $Z\check{Z}R$);

— $s + \check{z} > s + z$: cf. *serz* "selle", *serrez* "seller" (rac. class. $SR\check{Z}$).

De telles convergences, comparables à celles qu'on découvre en lexicologie, sont parfois si précises et inexplicables linguistiquement qu'il faut probablement les attribuer à des causes historiques (pérégrination des *Ma'qîl* dont proviennent les tribus *Hassân*). Dans l'état actuel de nos connaissances, les faits linguistiques ne nous mènent pas à une filiation unique mais s'organisent en un faisceau d'isoglosses qui attestent un cousinage indubitable avec les parlers bédouins du Maghreb, le *ḥassāniyya* pouvant se rapprocher plus des dialectes du Sud-sahara sur un point et ressembler aux dialectes du Sud-tunisien sur un autre point.

Par ailleurs le *ḥassāniyya* a des caractéristiques qui lui sont propres comme

— le passif à préfixe *u* des formes dérivées et des verbes quadrilitères :

Ex. *gaṛwaḥ* "il a aéré", *ugaṛwaḥ* "il a été aéré"

kemmel "il a complété", *ukemmel* "il a été complété"

— l'opposition *m-/ mu-* qui en découle et qui permet de constituer deux séries de participes pour les formes dérivées (l'une active et l'autre passive)

Ex. *mgaṛwaḥ* "aérant", *mugaṛwaḥ* "aéré"

mkemmel "complétant", *mukemmel* "complété"

— la création d'élatifs (de "comparatif-superlatifs") pour les formes dérivées selon des règles précises

Ex. *aṭaṛṛag mən* "plus riche que", qui signifie aussi "épointant

(qqc.) mieux que..." et est l'élatif de *mṭarṛag* à la fois comme adjectif au sens de "riche, pointu" et comme participe avec le sens de "épointant (qqc.)"

— l'extension de la dérivation diminutive à l'ensemble des formes verbales (dérivées ou non) et adjectivales, y compris les formes élatives :

Ex. *ekeyteb* dim. de *ktāb* "il a écrit",
aštymar dim. de *aštmar* "il a fait preuve de courage",
ekeybaṛ "un peu plus grand", dim. de *akbaṛ* "plus grand",
aḥaymər "un peu rouge" et *aḥaymaṛ* "un peu plus rouge", dim. de *aḥmaṛ* "rouge ; plus rouge",
aṭayraš "un peu sourd" et *aṭayraš* "un peu plus sourd", dim. de *aṭraš* "sourd ; plus sourd" ².

Ce qui est intéressant c'est de voir comment, par création de morphèmes nouveaux, de règles nouvelles, le dialecte de Mauritanie a réussi à conserver l'esprit de l'arabe, la richesse de ses moyens d'expression, alors que l'évolution subie par la structure syllabique — évolution commune, pratiquement, à tous les dialectes (mais plus accentuée dans les dialectes maghrébins) — allait à l'encontre du maintien de beaucoup d'oppositions pertinentes. Il me semble que la créativité et plus encore l'«esprit de système» qui se manifeste à travers les formes créées, est un élément constitutif important du *ḥassāniyya* .

2. Le *ḥassāniyya* et ses régionalismes

Je ne reviendrai pas sur mon affirmation première concernant l'unité du *ḥassāniyya* . Face au relatif éclatement des dialectes arabes, ce parler de nomades présente une homogénéité remarquable, d'autant plus étonnante qu'elle ne découle pas immédiatement de l'histoire du peuplement. En effet l'origine des tribus maures est diverse. Si peu d'entre elles se reconnaissent une ascendance non-arabe, il ne fait pas de doute qu'une souche berbère a préexisté à l'arrivée des tribus arabes. Le Sud-ouest du pays a constitué le refuge de la plupart des derniers berbérophones mais on ne peut pas dire que ceux-ci soient allés moins loin que les autres dans l'assimilation de la culture arabe : c'est dans

les tribus où l'on compte encore quelques locuteurs du zénaga (nom donné au berbère de Mauritanie) que l'on rencontre quelques-unes des plus illustres familles de savants traditionnels. On est sûr par ailleurs que de nombreux Berbères ont été complètement arabisés. Il est donc impossible de distinguer véritablement les tribus arabes des tribus arabisées. On ignore également les provenances exactes des différentes tribus et leurs dates respectives d'arrivée en Mauritanie mais il est fort probable que leur installation se soit faite petit à petit, par vagues successives, et peut-être même par des voies très diverses. Le processus d'arabisation, sur lequel on possède si peu de données, a été en tout cas très poussé et a fini par donner une variété dialectale unifiée, peut-être parce que les parlers en usage alors chez les bédouins du Sahara occidental n'étaient pas encore différenciés.

On ne peut pas exclure totalement la possibilité que les régionalismes actuellement observables constituent des survivances, telle(s) tribu(s) ayant amené avec elle(s) une caractéristique que le temps n'aurait ni généralisée ni supprimée. Le seul élément qui milite cependant avec quelque force en faveur de cette hypothèse, est constitué par le traitement accordé au *ḡayn*. En effet celui-ci est systématiquement assimilé au *qâf* dans une partie du pays, en particulier dans la région des deux Hodh, à l'Est, alors qu'il semble conserver sa pleine valeur distinctive au Trarza et au Brakna, dans le Sud-Ouest du pays. Sur ce point le pays maure partage donc partiellement une caractéristique supplémentaire avec les parlers bédouins du Sahara algérien³ : à Néma, comme à Bou Saâda (Ph. Marçais, 1946 : 9) ou chez les Arbâs, on dit *sqîr* et non *sgîr* pour "petit", *qrâb* et non *grâb* pour "corbeau", *qâbe* et non *gâbe* pour "forêt".

Le problème des échanges entre *ḡ* et *q* dans le dialecte arabe de Mauritanie a déjà été étudié (en particulier G. S. Colin, 1930 : 8-9 et D. Cohen, 1963 : 35-37), mais il ne me semble pas inutile d'y revenir une fois encore. Rappelons tout d'abord qu'on a affaire à plusieurs phénomènes différents :

- Le passage obligatoire (variante conditionnée) de *ḡ* à *q* chaque fois que le *ḡayn* est géminé.
- Le passage presque systématique de *ḡ* à *q* dans toute une partie de la

Mauritanie, en particulier chez les locuteurs du Nord et de l'Est. A noter que la neutralisation de l'opposition entre les deux phonèmes semble présenter les particularités suivantes : alternance libre entre *ġ* et *q* devant une consonne (*lə-ġde* / *lə-qde* "le déjeuner", *lə-ġne* / *lə-qne* "poésie") variante obligatoire *q* devant une voyelle (*tqadde* "il a déjeuné", *qabrā* "poussière", *qâdi* "perdu").

— Un flottement relatif entre *ġ* et *q* pour des termes vraisemblablement empruntés aux parlers citadins. Le *qâf*, qui s'est maintenu au lieu de passer à *g*, est réalisé comme un *ġayn*, peut-être parce qu'il est réinterprété comme un *ġayn* passé à *qâf*. Cette confusion, que même les lettrés peuvent commettre, ne concernent en effet qu'une série limitée de mots comme *qandîr* "bougie" (cl. *qandîl*), dont l'origine classique n'est pas forcément évidente.

Ce qui apparaît avec certitude, c'est le caractère problématique de la distinction *ġ* / *q* dans le dialecte. Les lettrés – et plus généralement les milieux maraboutiques – semblent être sensibles à la difficulté que cette confusion pose pour l'apprentissage de l'arabe classique. Mais il est possible que seul le Sud-ouest du pays (où la séparation des tribus maraboutiques avec les autres groupes sociaux est particulièrement rigide) maintienne la distinction dans le dialecte, et ceci, quelle que soit la place du *ġayn* dans le mot.

On a signalé aussi divers échanges entre *t* et *ṭ*, en particulier l'emphatisation par contact de *t* dans la région de l'Igīdi (D. Cohen, 1963 : 16). Les réalisations *ṭrâb* "terre" pour *trâb* et *nṭar* "tirer" pour *ntar*, se rencontrent effectivement autour du lac Rkîz, dans la région de Méderdra, mais elles ne concerneraient – du moins à l'heure actuelle, d'après des sources convergentes – que les berbérophones et les couches peu cultivées de la population de cette zone. Par ailleurs quelques mots, d'origine non arabe le plus souvent, présentent selon les régions une variante emphatique ou non emphatique de la dentale *t*, cf. *tāzənt* (Est) "excellent bois pour faire du charbon (en général, le cœur des troncs d'acacia)", réalisé *ṭāzənt* au Nord et au Sud-ouest ou encore *tāzuwwe* / *tāzwe* (Est) "grandealebasse (en bois) pour collecter le lait de la traite" réalisé *ṭāzuwwe* au Nord et au Sud-ouest.

Il est possible que la tendance à la perte de l'emphase, relevée

par Aline Tauzin pour le *šâd* et le *tâʔ*, lors de ses enquêtes dans l'Est du pays (cf. *solţân* pour *şalţân* "sultan", *toṽle* pour *təṽle* "fille"), soit une caractéristique propre aux habitants de l'Est du pays, tout à fait indépendante de la tendance inverse d'emphatisation du *t*, géographiquement très limitée même au Trarza. Tout comme cette autre tendance relevée dans l'Est, de confusion du *hamza* et du *ʕayn* en début de mot, la perte de l'emphase n'est certainement pas aussi fréquente dans toutes les couches de la population. Dans le cas du *ʕayn*, il semble que celui-ci ait tendance, chez certains locuteurs, à se généraliser devant *a* et à disparaître devant les autres voyelles, perdant ainsi son statut de phonème à l'initiale, cf. les réalisations correctes *ʕayn* "oeil" et *iššîr* "enfant" (mot d'origine berbère) mais les réalisations fautives *ilm* "science" (au lieu de *ʕilm*) et *ʕarbʕa* "quatre" (au lieu de *arbʕa*).

En dehors de ces quelques notations phonétiques (souvent à la frontière entre la variante régionale et la variante socio-linguistique de classe), il faut entrer dans le domaine du lexique pour trouver vraiment beaucoup d'exemples de diversification linguistique.

Ainsi pourra-t-on entendre à Néma ou à Oualata – à l'Est du pays –, des termes très spécifiques dont bien peu de Maures originaires d'autres régions pourraient donner le sens, tels que :

- *dʕekmedʕru* "sorte de porte-calebasse en corde",
- *sendendu* "sorte d'alcôve dans la cour",
- *ḥelleṽḥel* (*ər-rkâyæz*) "traverse, perche entre deux piliers (ou entre un pilier et le mur), pour suspendre des tentures, des vêtements",.
- *belleṽiyye* "trou, cavité cylindrique dans le mur, autour de la porte de la pièce principale" (on peut y mettre des clefs, de petits objets)",.
- *ḥambegni* "plat réservé aux jeunes filles, à base de sorgho complet bouilli, séché puis pilé en farine que l'on consomme telle quelle (plat destiné à l'engraissement des jeunes filles)",
- *dermâniyye* "variété de poupée en argile",

Les particularismes lexicaux sont souvent l'indice d'une technique ou d'une réalité particulière, aussi sont-ils plus abondants dans certains domaines que dans d'autres : vocabulaire de la chasse chez les *Nmâdi* (qui étaient des chasseurs professionnels), vocabulaires architectural et culinaire chez les sédentaires des anciennes cités

caravanières, vocabulaire agricole dans les palmeraies, etc...

En marge de ces vocabulaires techniques qui ont souvent une aire de diffusion extrêmement restreinte, on trouve de nombreux cas où l'on est en présence de deux variantes plus ou moins proches. Souvent, surtout s'il s'agit de termes qui ne sont pas d'origine arabe, les variations sont limitées. Ainsi dit-on *žerkenne* ou *težerkenne* au Sud-ouest mais *ešerkenne* à l'Est pour "axe traversant la poulie (*teynne*) dans le dispositif traditionnel d'exhaure de l'eau". La fausse euphorbe (*Calotropis procera*) se dénomme tantôt *tūrže* (S.-O. et Nord), tantôt *ntūrže* (Est). Quant à cette affection des voies respiratoires, maladie mal définie (peut-être nom d'une "maladie imaginaire"), les uns l'appellent *žėgendi* (S.-O.), les autres *žėgned* (Nord et Est).

Dans d'autres cas, la racine elle-même change et l'on a affaire véritablement à deux synonymes, le choix de l'un ou l'autre terme pouvant trahir l'origine géographique du locuteur. Par exemple "boire avec la main", qui se dit *žqav yežqav* à l'Est, ne se dira pas autrement que *žowrev ižowrev* au Sud-ouest. Le terme *tāšəglit* qu'emploient les gens de la Gebla (S.-O.) pour désigner la louche, sonne bien étrangement aux oreilles d'un Maure de l'Est, la première fois qu'il entend ce mot, lui-même ne connaît en effet pour "louche" que le mot *qšāše*. Les feuilles de baobab (*Adansonia digitata*, hass. *teydūm*) qui, pilées, servent de condiment, sont connues à l'Est sous le nom de *taqye* et au Sud-ouest sous celui de *ā-u*. Le terme qui désigne couramment la "farine de pain de singe faite à partir du fruit du baobab" est tantôt *težmaxt* (variante Est), tantôt *tiṽangrān* (variante S.-O.). Enfin la coqueluche, cette maladie bien connue en Mauritanie pour avoir tué beaucoup d'enfants en bas âge, porte un nom bien différent au Sud-ouest (*tešāge*, "être atteint de coqueluche" : *šowge išowgi*) et dans le reste du pays, principalement au Nord et à l'Est ("coqueluche" : *təʿwe*, "être atteint de coqueluche" : *taʿwe itaʿwi*).

Il est presque superflu d'ajouter que les variations lexicales peuvent, de manière encore plus fréquente mais aussi plus imperceptible, se limiter à l'adoption par les uns d'un sens supplémentaire, d'un emploi plus étendu. Il n'est pas toujours facile d'affirmer avec certitude qu'un sens est régional ou non ; un exemple

pourtant, celui de *teyggəʔ* qui a pour tous les hassanophones le sens de "petite guerba, petite outre" mais, au Sud-ouest seulement, celui de "outre neuve".

Il arrive cependant que de simples variations de sens posent quelques problèmes de communication. C'est le cas par exemple lorsqu'une forme prend une connotation péjorative. Ainsi, au Sud-ouest, "lourd, pesant" se dira *tgîl* au sens propre et *tqîl* au sens figuré" alors que dans le reste du pays on emploiera toujours la forme *tqîl* : au Nord et à l'Est la forme avec *g* est connoté péjorativement par le sens de "gravide, enceinte (femme)" qui est attribué à *tgîle* .

De même *tləb yətləb* "suivre", verbe couramment employé à l'Est et au Sud-ouest, ne sera guère usité au Nord en parlant d'une personne car il serait ressenti comme injurieux. Cela vient du fait que *tləb* a dans cette zone le sens de "poursuivre une femelle (pour un mâle en rut)". Par contre ce n'est pas *tbaʕ* qui sera employé à l'Est avec le sens de "suivre, pourchasser qqn.", mais *tebbaʕ*, car le verbe à la forme "nue" signifie dans cette région "saillir, s'accoupler avec (bovins, ovins, caprins)".

On remarquera que, dans le dernier exemple, l'opposition maximale est entre les régions Nord et Est puisque le Sud-ouest semble ici accepter les deux possibilités (*tləb* – évité au Nord – aussi bien que *tbaʕ* – évité à l'Est –). C'est un cas de figure qui me semble pourtant assez peu fréquent, même si la région du Nord paraît plus proche – historiquement et linguistiquement – de la région du Tagant (au centre du pays) que de toutes les autres. Très souvent, la région du Nord semble jouer les compromis, en particulier au niveau lexical où elle accepte fréquemment les deux variantes, celles-ci apparaissant alors nettement comme celle du Sud opposée à celle de l'Est. C'est un peu ce qui se produit aussi pour les noms des lettres dans l'apprentissage coranique. Alors qu'à l'Est les enfants épellent *l-lîv*, *l-bây*, *t-tây*, *t-tây*, *ž-žîm*, *l-ḥây*,... comme des milliers et des milliers d'autres arabophones, au Sud-Ouest on entendra des formes plus étonnantes telles que *l-leff*, *ḥ-ḥā*, *etā*, *etā*, *ž-žəmm*,... et même un surprenant *hiyyerek* (pour la lettre *h*) qui a pourtant conquis certaines populations du Nord.

D'autres fois, cependant, l'opposition se dessine entre une

variante spécifique au Sud-Ouest et une autre commune aux populations de l'Est et du Nord. En effet une caractéristique régionale importante, surtout dans un pays où l'individu est constamment amené à s'orienter pour ses prières et ses déplacements, est constituée par le nom donné aux points cardinaux :

— *tell* qui désigne le nord pour les gens du Sud correspond à l'est pour les autres⁴,

— *šerg* qui signifie l'est pour les premiers, indique le sud pour les seconds, etc...

Les noms des quatre points cardinaux sont communs (*tell*, *šerg*, *goble* et *sâḥal*) mais un décalage de 90 degrés entre les uns et les autres a de quoi désorienter — au sens littéral — !

3. Le statut des emprunts

Les emprunts au wolof, au pulaar, au soninké ou au bambara — les langues parlées par les ethnies voisines — sont quantitativement insignifiants : même si certains emprunts attirent l'attention, comme le wolof *mbûru* "pain", ils ne sont pas représentatifs d'un phénomène marquant.

En ce qui concerne les emprunts au français, ils sont déjà un peu plus nombreux. Un relevé systématique dans le premier quart du *Dictionnaire ḥassāniyya -français*⁵ m'a donné une petite soixantaine d'entrées (je n'en compte qu'une lorsque le mot français a donné plusieurs lexèmes pour une même racine). Encore faut-il préciser que ces emprunts ont presque tous été relevés aux lettres *b* et *t*, aucun lexème venu du français ne commençant par *h* et *x*.

Les emprunts sont beaucoup plus nombreux dans certains champs sémantiques comme :

— les denrées alimentaires d'origine non traditionnelle : *teuâte* / *teuetâye* "tomate" (à ne pas confondre avec *temât* qui est le nom de l'*Acacia seyal*) ; *ḥanâne* "banane" ; *ḥombūteyr* "pomme de terre" ; *mḥaṭâṣ* "patate douce" ; *pôbar* "poivre" ; *mbīskît* / *tambīskît* (n. d'un. *mbaskâye*) "biscuit"

— les produits importés de consommation courante : *tarki* pl. *trâke*

"chemise", plus rarement "tricot" (du fr. tricot) ; *berkâl* "percale" ; *bəṭṭrən* "pétrole" ; *iṣâṣ* / *iṣā(n)ṣ* "essence" ; *bârṛ* "barre, barreau" (du fr. barre) ; *baṛamîl* "tige d'acier pour creuser les puits, barre à mine" ; *beydûn* pl. -ât "bidon" ; *berîge* pl. -ât "barrique, baril, fût, tonneau" (du fr. barrique) ; *tabsîl* "assiette" (du fr. bassine ?) ; *bū sembenni* (Oualata) "pot de chambre" (du fr. pot de chambre ?)

— des techniques non traditionnelles, y compris dans les domaines de l'architecture, des transports, des mesures et des jeux : *bowṣa ibowṣi* ou *bâṣa ibâṣi* "repasser (le linge)" (du fr. repasser) ; *tâkṣ* / *tâkṣi* pl. *tākṣât* / *tākṣyât* "taxi ; (vieilli) automobile" ; *bəṛgâṭa* pl. -ât, "petit bateau, canot, esquif, pirogue" (probablement du fr. barque) ; *bṛâg* pl. *bəṛge* "baraque, baraquement" ; *berenge* / *berîng* "véranda" (du fr. perron) ; *lîṭar* pl. *lîṭrât* "litre" ; *kîl* "kilogramme" ; *meyṭar* "mètre" ; *ṭown* pl. *aṭwân* "tonne" ; *buk* "nom donné à un jeu de cartes, le "puant" ou le "bouc" (du fr. bouc) ; *bâtər ibâtər*, masd. *tbātîr* , "battre les cartes" (du fr. battre) ;

— le vocabulaire lié au petit commerce : *būtîg* / *ebūtîg* pl. *ḥḥātîg* / *āḥḥātîg*, "boutique, magasin" ; *būzâwi* pl. *būzât* (S.-O.) "boucher" ; *bekkaṭ* pl. *bkâkət*, "paquet" ; *baṭṭa* (pl. *bṭəṭ*, dim. *bṭeyṭa*) "boîte"

— le vocabulaire "de l'argent" : *bôh* (əl-), "bon (subst. : bon d'argent, etc.)" ; *ḥḥâṣ* subst., "billet (d'avion, de taxi, etc.)" ; *betâne* pl. *ḥatîn* ou *bteyn* "taxe, patente" ; *aḷamân* "amende" ; *bədḗe* "budget" ; *tbâtər, yə-m^ᶜa*, masd. *tbātîr* "faire des transactions commerciales risquées ; *berte iberti* / (S.-O.) *ḥerte iḥerti* (probablement du fr. perdre) "faire faillite, être en déficit (pour un commerçant) ; être sans valeur (pour une monnaie) ; être sans le sou, être fauché" ; *bânke ibânki* "être sans le sou ; être fauché" (mot récent, de l'argot banquer)

— des termes exprimant les changements survenus dans les rapports sociaux ou l'émergence de comportements nouveaux : *baṭṭrûn* "patron, chef" ; *tbānde* / *tbānda* "devenir, être un bandit ;+ prép. *v* : arnaquer, trander qqn." (du fr. "bandit") ; *baḷge* dim. *bḷeyge*, "suffisance, arrogance", *bḷag yebḷag* "rendre arrogant", parfois "rendre fier (au bon sens du terme)" (du fr. blaguer)

— les termes liés à l'administration et aux services de l'Etat moderne : *bûṣṭa* (*s* pouvant parfois être emphatisé), seul ou dans *dâr əl-bûṣṭa*

"poste, bureau de poste" ; *tēnbəṛ / teynbəṛ / timbəṛ* "timbre-poste" ; *tīlfūn* "téléphone" ; *tilbināṛ* (vieilli) "tribunal" ; *təlgrām / tīlīgrām* pl. -*āt* (vieilli) "télégramme", synonyme *barqiyye* ; *tyāṭəṛ* "théâtre" ; *tarde itarḍi*, masd. *ttarḍi* "tarder, venir en retard"

— le vocabulaire des armes et des grades militaires : *beyyinet* "baillonnette" ; *eždān* pl. *eždānāt* "adjutant" ; *yəṭne* "lieutenant" ; *kābīteyn* "capitaine" ; *kebbṛān* "caporal" ; *želināṛ* "général (subst.)" ; *berge dʿdʿe*, pl. -*āt*, "brigadier" ; *bartīzān* (mot vieilli) "milice auxiliaire en tenue civile (civils armés par les administrateurs français pour des missions de police, pendant la colonisation)".

Il semble que certains emprunts au français tombent en désuétude, car dans les lexiques recueillis au cours des années 50, figurent des lexèmes qui apparaissent maintenant comme bien vieillis, ainsi *kaṣu* "prison, cachot" et *kowṣa ikowṣi* "jeter en prison, au cachot" dont la connotation coloniale est très marquée. On comprend qu'il en soit de même pour des mots comme *bartīzān* ou *telegrāfyā* "télégraphe" (terme noté par A. Leriche dans son lexique, totalement inusité actuellement) car ils renvoient à des réalités qui n'ont plus cours actuellement. Plus significative est la disparition de termes comme *tilbināṛ* et *təlgrām / tīlīgrām* – et leur remplacement par des unités lexicales empruntés à l'arabe littéraire – ; on peut y voir l'influence du mouvement d'arabisation de l'administration et de l'enseignement amorcé dans les années soixante-dix.

La plupart des emprunts au français sont intégrés sans problème par l'arabe. Le *ḥassāniyya* leur attribue implicitement une racine fictive sur laquelle peut se greffer la dérivation de toute une famille de mots, ainsi *bekkaṭ* "paquet" a-t-il donné un verbe à la forme active (*bekkaṭ ibekkaṭ* "empaqueter") avec son nom verbal (*təbkāṭ* "empaquetage") et sa forme passive (*ubekkaṭ yubekkaṭ* "être empaqueté"). Sur *būtīg* "boutique, magasin" se sont formés *mūl əl-būtīg* "boutiquier, employé ou propriétaire de la boutique" et *ḥowteg* "tenir boutique", et sur *baṭṛūn*, un joli néologisme est né : *tbaṭṛan yəṭbaṭṛan* "être, devenir un patron ; améliorer sa situation sociale ; devenir un chef". Ces formes ont une morphologie parfaitement régulière comme on peut le constater dans la conjugaison des verbes (souvent assimilés à

des quadrilitères, ex. *ṣarwaṣ* créé à partir de "service") et le pluriel des substantifs (*ṭwābīl* , pl. de *ṭāble* "table", *aṭwān* , pl. de *ṭown* "tonne",...). On notera cependant :

— la fréquence anormale du pluriel externe en *-ât* pour les noms masculins alors que ce suffixe *-ât* est une marque du féminin pluriel ;
— la tendance à l'emphatisation des consonnes dans les emprunts aux français, cf. *b* de *ḥowteg* , *ṭ* de *ṭāble* , *ṭown* et *baṭrūn* , *ṣ* de *ṣarwaṣ* , etc.⁶

C'est sans nul doute au berbère – et plus précisément au zénaga, le berbère de Mauritanie dont on présume avec quelques certitudes qu'il est proche des parlers berbères du Sud marocain – que le *ḥassāniyya* a fait le plus d'emprunts. Le pourcentage de termes d'origine berbère semble très important si l'on consulte le deuxième tome du *Dictionnaire ḥassaniyya-français* (lettres *T - F - Ž*), il paraît non négligeable si l'on feuillette le premier tome (lettres *ʔ* et *B*) mais il se réduit pratiquement à zéro dans le troisième (lettres *Ḥ* et *X*). Au total je ne pense pas que le nombre des lexèmes d'origine berbère dépasse les 10%. Dans le détail, les écarts de fréquence sont de deux ordres. D'une part, la plupart des substantifs (et les emprunts au berbère sont majoritairement des nominaux) commencent par *a-/ ā-* si ce sont des masculins, par *t* (*ta-/ tā-*) si ce sont des féminins, puisque le *ḥassaniyya* , comme beaucoup de dialectes arabes maghrébins, a généralement conservé les préfixes berbères. D'autre part, certains phonèmes sont certainement beaucoup plus fréquents que d'autres en zénaga : j'ai pu remarquer que la première consonne radicale des emprunts au berbère étaient très souvent *b*, *ž*, *z*, *g*, *ḡ* (*q*) ou *k*.

La fréquence des emprunts au berbère est également très inégale selon les domaines. Elle est particulièrement élevée dans :

— la flore : *teydūm* "baobab, *Adansonia digitata*" ; *tūrže / ntūrže* "fausse euphorbe, *Calotropis procera*" ; *titârək* nom d'un arbuste appelé *aṣabây* à l'Est (*Leptadenia pyrotechnica*, *Leptadenia spartum*) ; *teyṣəṭ* "*Balanites aegyptiaca* arbre épineux à feuilles persistantes (son fruit s'appelle *tūgge*, mirobolan, les "dattes du désert")" ; *tūgūrît / tāgūrît* "herbacée de la Mauritanie du S.-O. qui sert de pâture aux moutons et aux chevaux" ; *tigəngīlît* , *tegesrārît* et *tedənwâr* noms de plante, indéterminés ; *tizzît* nom d'une graminée (*Aristida adscensionis*,

Aristida funiculata) ; *tīnəsmert* / *tānəsmert* "mousse des pierres, lichen" ; *tīlīmīt* "grande graminée qui est mangée par les ânes" ; *tīlīt* "pastèque de petite taille, sans goût, aux graines blanches" ; *tāmžəžžīt* "Lotier (*Lotus chazaliei*)" ; *telebbūt* "*Cyperus conglomeratus*" ; *tīməgləšt* / *tīmgləšt* "très bonne herbe pour les moutons (*Tribulus terrester*)" ; *taqallīt* / *tagallīt* "gros mil blanc (*Andropogon sorghum*)" ; *etīl* / *ātīl* "arbre épineux à toutes petites feuilles (*Maerua crassifolia*)".

— la toponymie : *ādrār* "Adrar, région montagneuse du nord de la Mauritanie (du zénaga "montagne")" ; *tegānət* "Tagant, région du centre de la Mauritanie" ; *tāzyāzət* "nom d'un plateau de grès dont l'altitude est d'environ 40/50 mètres", nom de lieu ; *tašūt* / *tāšūt* "vallée ; toute dépression, tout trou laissant passer le vent (y compris dans une tente) – toponyme fréquent –" ; *īžnāwən* (pl. de *žənwi* / *ižənwi* "grand couteau"), toponyme près de Boutilimit ; *inšīri* "Inchiri, nom d'une région de Mauritanie" ; *teyārət* "bas-fond allongé et argileux ; nom d'une palmeraie aux environs d'Atar".

— la culture en général et le problème de l'eau : *tātkəllīt* / *tādkəllīt* "épi – de mil en particulier –" ; *tāqlūlīt* "plate-bande (semis sous palmiers)" ; *ežəgrāž* "semence" ; *tānḍəḍ* "canal d'irrigation qui ne dessert qu'un côté de la plantation" ; *edbāy* "village de culture" ; *egūži* et *ezəlmāz* "rigole" ; *tādermīt* "caniveau" ; *tārəd* (rare) "corde en cuir pour puiser dans les 'agle" ; *teynne* "poulie, roue, roulette" ; *delu* "poche en cuir pour tirer l'eau du puits" ; *tīdbān* "les trois petites cordes de *delu*" ; *tāgənze* "anneau auquel sont attachées les cordes du *delu*" ; *tiləgge* / *tīləgge* "l'eau tombée autour du puits (en puisant l'eau) ; endroit de déversement de l'eau puisée au puits avant qu'elle reparte dans les rigoles" ; *želle iželli* "coffrer (un puits) avec des branchages".

— la phéniciculture : *tīžžəb* / *tīžīb* "variété de datte ; datte jaune, charnue, qui se mange surtout l'hiver parce que riche en calories" ; *temšəgret* "variété de datte jaune de bonne qualité, cultivée dans la région d'Atar" ; *tigəddərt* "variété de dattes" ; *tāž* "variété de dattes de mauvaise qualité" ; *tāməxlūvt* , nom de datte ; *təntergel* "variété de datte jaune de première qualité" ; *tāmenžīt* pl. *tīmenžātən* "palme dépouillée de ses folioles" ; *tāžrūrīt* "branche portant des dattes" ; *tepedrīt* (rare) "instrument pour couper les pousses de palmier" ; *takummārət* "maladie

du palmier due à une fécondation trop précoce".

— l'élevage (surtout celui des bovins et des ânes, mais pas uniquement) : *evûk* "veau", *tāvūkkît* "jeune génisse" ; *āmûr* "âne hongre" ; *ezuzâl* "chameau hongre" ; *āwdâš* "boeuf de somme" ; *tedermâzət* "qui est sans corne (ovins, caprins,...)" ; *tīberrengît* "mauvaise laitière (chamelle et vache)" ; *tīvəršît* "(vache) sans lait" ; *tīmārkît* "(chamelle) laitière qui n'est pas dans sa période de lactation" ; *tādît* , pl. *tīdātən* , "écuelle à traire, récipient en bois avec poignée sur le côté qui sert à traire les vaches, les brebis, les chèvres (à l'exclusion des chameaux) – ; *tāsellâyət* "grande jatte où l'on verse le lait trait" ; *žowker* "s'écarter du troupeau pour aller mettre bas (chamelle, vache,...)" ; *etaš* "houlette, grand bâton des pâtres" ; *tāṭṭige* "entrave de boulet, entrave en peau brute servant de *geyd* (pour le chameau)" ; *teyffârət* "entrave pour les ânes et les chameaux" ; *tedrerît* (S.-O.) "lasso en cuir pour isoler un bovidé du troupeau" ; *tāššûrət* "tronc d'arbre, branche qui ferme l'enclos où sont parqués les animaux" ; *temze* "faire venir un mouton ou une chèvre au village, le garder dans le village", *təmze* "troupeau communal de chèvres et de moutons" ; *ežəff* "bât (pour l'âne)".

— la musique : *īggîw* "griot" et son féminin *tīggîwît* "griotte" ; *ažawân* "musique des griots" ; *ārdîn* "harpe maure" ; *tidinît* / *tīdinît*, pl. *tīdenātən* / *tīdānātən*, "sorte de violon, de luth à quatre cordes (joué uniquement par les hommes)" ; *tāššəbḅəṭ* "les deux petits crins, les deux plus courtes cordes de la *tidinît*" ; *temūnānət* / *tāmūnānət* "chevalet du luth ; pièce de bois horizontale de la harpe".

— les objets courants de la vie traditionnelle : *teyggəṭ* "petite guerba, petite outre" ; *taṭavāt* "sac en peau, servant en particulier de coussin de bât" ; *tezāye* pl. *tiziyyātən* "très grande sacoche, en peau tannée de boeuf" ; *tezellūmît* / *tezellūmət* "porte-amulette" ; *tāssert* / *tāssārət* "petite natte fine, avec des franges de cuir" ; *tašeylīmət* "lissoir" ; *tisilkît* / *tīsilkît* "ficelle, fil, fil à voile".

Les emprunts au berbère (au moins en ce qui concerne les nominaux) sont assez reconnaissables. La première caractéristique est constituée par la présence fréquente d'un des préfixes berbères (*a-/ā-*, *i-/ī-*, *ta-/tā-*, *ti-/tī-*, *ten-/tem-* et *ām-*)⁷. L'abondance des voyelles dans un

schème est un autre élément significatif. Des mots comme *tidinît* ou *egenât* ont ainsi à priori toutes les chances d'être d'origine berbère, même si on ne peut les retrouver dans d'autres dialectes berbères. Pour expliquer la permanence de voyelles brèves en syllabe ouverte, il faut considérer

— soit que ces emprunts constituent des exceptions aux règles générales du *ḥassāniyya*

— soit qu'ils ont des schèmes particuliers, à plusieurs voyelles longues réalisées comme des brèves sauf sous l'accent (des trois *ī* de *tīdīnīt*, seul le troisième *ī* reste long car il porte l'accent : *tidinît*).

On notera cependant qu'il existe quelques exceptions : des mots – dont on peut être assuré qu'ils ne sont pas d'origine berbère – présentent parfois un schème identique à celui des emprunts au zénaga. Prenons le cas de l'emprunt au français "garage" (/garaʒ/). Les hassanophones disent plus facilement *egaṛāž* — avec un préfixe *e-* (/a/) — que *gaṛāž* et, au pluriel, aussi bien *āgwārīž* que *gaṛāžât*. Il ne fait guère de doute que l'emprunt au français a été berbérisé dans la mesure où :

— d'une part la variante avec préfixe (*egaṛāž*) n'admet pas la présence de l'article défini : *egaṛāž* signifie aussi bien "(un) garage" que "le garage" alors que *gaṛāž* ne peut avoir que le sens de "(un) garage" car il s'oppose virtuellement à *əl-gaṛāž* "le garage"

— d'autre part le pluriel en *āgwārīž* a un schème identique à celui de nombreux mots d'origine berbère tels que *eregāž* "homme" pl. *ārwāgīž*.

Alors même qu'on peut difficilement imputer ce fait à une fausse étymologie (cet emprunt est récent et trop lié aux sphères d'activité modernes), la seule explication possible me semble être celle-ci. En opérant un rapprochement inconscient avec les mots d'origine berbère qui sont les seuls à présenter un schème proche du français "garage", les locuteurs finissent par berbériser l'emprunt, ce qui le met plus sûrement encore à l'abri de la règle de chute des voyelles brèves (cette règle aurait dû s'appliquer et aurait abouti à une forme **grāž* méconnaissable). La berbérisation des emprunts permet en somme de stabiliser la structure syllabique. Un autre exemple du même type se présente dans l'emprunt au français *būtîg* / *ebutîg* dont le pluriel est

(ā)ḥḥāṭīg .

Ces cas flagrants de berbérisation devraient sans doute nous inciter à prendre les indices formels d'emprunt avec une certaine prudence, d'autant que la phonologie offre d'autres contre-exemples. En règle générale, la présence dans un mot d'un phonème non-arabe comme *dʸ*, *tʸ*, *ñ* ou *z* est elle aussi la marque d'un emprunt⁸: aux langues négro-africaines ou au berbère dans le cas de *dʸ*, *tʸ* et *ñ*, au dialecte berbère seulement dans le cas de *z* (ex. *zabbe* "attirer la vengeance divine sur qqn.", dont le nom d'action est *tāzəḥḥe* ou *tezabbūt*). Cependant il existe des exceptions telles que *zraṭ* "péter" où l'on reconnaît la racine arabe *ḌRT*. Ce passage de *d* à *z*, relevé par D. Cohen (1963 : 22), peut être considéré comme exceptionnel, tout comme celui de *ṣ* à *z* dans *zwe* "gazouiller ; glapir" (cl. fiʔY, mais ZWY ou ṢWY dans de nombreux dialectes maghrébins). Par contre l'emphatisation de *z* dans des formes d'origine arabe est courante, surtout en présence de la consonne *g*. Cf. *məzṛāge* "javelot, lance", *aṣrag* "pie, de couleur pie" ; *aṣʿar* "clair de peau, rouquin" ; *zagg* "fienter (pour les oiseaux)" et *zlag* "glisser".

La dernière catégorie d'emprunts, qui n'est pas des moins intéressantes, est celle des emprunts à l'arabe classique. En effet, bien que l'origine lexicale du *ḥassāniyya* soit arabe à une écrasante majorité, il existe encore un certain nombre de formes d'origine arabe qu'on peut considérer comme déviantes par rapport à la masse du lexique. Dans le *ḥassāniyya* traditionnel, ces formes sont surtout caractéristiques du langage des lettrés. Elles affectent pour l'essentiel le vocabulaire abstrait, – théologique, juridique et littéraire en particulier –, qui est l'apanage du groupe maraboutique et des gens qui possèdent une culture arabe de quelque étendue. Exemples : *iḥāze* "brevet de l'école coranique (pour la science de l'écriture du Coran)" ; *tilāwe* "récitation (du Coran surtout)" ; *istitnā / stətnā* "exception, dérogation ; réserve, restriction" ; *ḥidāl* "dispute, controverse" ; *ḥeḥr* "contrainte" (terme juridique, moral et théologique) et *əl ḥeḥr* ou *ʿəlm əl-ḥeḥr* "algèbre" ; *ḥewāz* "légitimité, bon droit" (sens théologique) ; *ḥəns* "variété, qualité ; sexe" ; *ḥinās* "de la même catégorie, du même genre, de la même classe sociale" ; *ḥihād* "guerre sainte" ; *ḥaqīqa* "vérité" ; *taqi* "qui craint Dieu, pieux, dévot, fervent" ; *ḥelāl* "grandeur, majesté, gloire (de Dieu)";

etc...

4. L'arabe médian, une excroissance du dialecte

J'ai qualifié d'arabe "médian" cet arabe mâtiné de dialecte et d'arabe littéraire qui s'est imposé peu à peu dans certaines circonstances de la vie moderne et en particulier lors des discussions entre intellectuels (cf. Taine-Cheikh, 1978).

Cet arabe se caractérise toujours par un taux important d'emprunts lexicaux à l'arabe littéraire. Chez certaines personnes les emprunts se limitent pour l'essentiel à des domaines où le *ḥassāniyya* n'offre pas de termes disponibles. Dans les sphères du politique, de l'économique ou de la logique, par exemple, il est certain que les hassanophones ne peuvent guère choisir qu'entre un emprunt au français et un emprunt à l'arabe littéraire. De ce point de vue le développement de l'arabe médian correspond à l'inversion d'une tendance que symbolise le remplacement progressif de termes français comme *tālgrām* / *tīlīgrām*, *minyistr* ou *ṛadyu* par leur synonyme arabe *baṛqiyye*, *wezîr* et *iḏâ'a*.

Le "succès" de l'arabe médian a été grandement favorisé et facilité par le caractère très arabe du lexique *ḥassāniyya*. Ainsi l'emprunt des adjectifs de relation en *-iyy* pose-t-il d'autant moins de difficulté que les noms dont ils dérivent sont souvent communs à l'arabe littéraire et au dialecte, cf *dīni(yy)* "religieux" de *dīn* "religion", *yedewi(yy)* "manuel" du classique *yad* "main" (ḥass. *eyd*).

Très souvent l'emprunt ne porte même pas sur le lexème en sa totalité mais uniquement sur une partie du sens : c'est le cas en particulier pour certains mots qui ont un sens concret en *ḥassāniyya* alors qu'ils sont à la fois concrets et abstraits en arabe littéraire (ex. *ḥarake* "mouvement", y compris "mouvement politique", *ḥayât* "vie", en particulier "vie politique").

Les emprunts ne se limitent pas, cependant, aux cas où il n'y a pas de synonyme en *ḥassāniyya*, mais lorsque les deux termes sont disponibles (*bled* et *mekân* pour "endroit", *grāye* et *dirāse* pour "étude", etc...), il est fréquent qu'ils alternent comme des variantes libres, ce qui

permet d'éviter la reprise constante du même mot.

Il faut noter que ces doublets sont en partie causés par un phénomène d'arabisation, de classicisation par contiguïté qui constitue en quelque sorte, au niveau syntagmatique, un mécanisme comparable à celui de l'emphatisation ou de la sonorisation, par contact, au niveau phonologique. Ainsi les locuteurs auront-ils tendance à choisir le classique *židden* plutôt que le dialectal *ḥatte*, en tant qu'expansion de l'adjectif d'origine classique *žuzʔi* "limité" : *žuzʔi židden* "très limité". Par contre ils opteraient sûrement pour *ḥatte* avec des adjectifs comme *sġayyar* "petit" ou *ṭwīl* "long" dont les formes et les sens sont typiquement dialectaux. De même on entendra facilement en arabe médian *mən / min kulli žânib* ou *mən kəll žiḥe* alors qu'un mélange d'arabe littéraire et de dialecte comme dans *mən kəll žânib* et surtout *min kulli žiḥe* est assez improbable : on ne dira pas *kəll* mais *kulli* – avec la marque casuelle *i* – dans un syntagme nominal dont le noyau est un lexème classique.

Cette arabisation par contiguïté qui devrait aboutir à une arabisation en chaîne est cependant limitée par plusieurs facteurs. D'une part elle porte surtout sur le niveau lexical et a tendance à ne pas dépasser le cadre du syntagme. D'autre part elle est battue en brèche par un phénomène d'intégration progressive et continue des emprunts, qui est parfois sensible à l'intérieur même d'une discussion où l'on passe imperceptiblement d'une prononciation "classique" à une prononciation plus dialectale (ex. *fushā* et *vusha* pour "arabe classique").

L'arabe médian ne constitue pas un système absolument unifié. Les divergences tiennent d'abord, semble-t-il, à l'image qu'a le locuteur de l'arabe littéraire : l'arabe médian sera d'autant plus "arabisé" que l'arabe classique représente pour le locuteur la langue valorisée, de prestige, mais il est vraisemblable aussi que les conditions de production du discours jouent un rôle important (le fait de parler une langue de prestige ayant évidemment une signification différente, en privé et en public).

En dehors des cas d'hyper-arabisation qui n'exclut pas des emplois incorrects des cas et des modes, l'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie apparaît d'abord comme un prolongement du

dialecte, comme du *ḥassāniyya* "modernisé". En effet la morphologie de l'arabe médian est dans l'ensemble celle du dialecte. On trouve occasionnellement une forme comme *aḏunn* "je pense" où la marque dialectale en *n-* de la 1ère personne du singulier est absente, quelques passifs vocaliques comme *uṣtebar* "il a été considéré" ou encore la variante classique *lā* au lieu de *mā*⁹. Cependant, le plus souvent, les règles de l'arabe littéraire n'interfèrent que marginalement dans la grammaire du *ḥassāniyya*.

Par ailleurs le traitement phonologique des emprunts dans l'arabe médian et dans le *ḥassāniyya* des lettrés présente de très grandes similitudes, à tel point qu'il est en général impossible de distinguer formellement un mot de l'arabe littéraire usité en médian d'un mot emprunté par le *ḥassāniyya* au classique et traité comme tel. Dans les deux cas l'emprunt à l'arabe non dialectal se reconnaît formellement à un certain nombre d'indices :

— La présence des phonèmes *qâf* ou *ḏâd* (alors qu'en *ḥassāniyya* on trouve *g* et l'interdentale emphatique *ḏ* comme dans les autres dialectes de nomades). Le maintien du hamza est également significatif, cf. *žezze*[?] "séparer en lots, diviser en portions, partager"

— La nature et le nombre des voyelles. Les formes empruntées se caractérisent par le maintien des voyelles brèves en syllabe ouverte, par une certaine conservation des timbres *i* et *u* en syllabe fermée et par la présence de *ā* en finale absolue (*-ā*[?] > *-ā* après chute du hamza). Cf. *žunub* "impur" (et non **žnəb*) ; *ižmâ*^ʕ "accord, unanimité" (plutôt que *žmâ*^ʕ) ; *ižtimâ*^ʕ "réunion, assemblée" (et non **^əžtmâ*^ʕ) ; *žesed* "corps, substance corporelle" (et non **žesd*) ; *žezā* "fait de récompenser – masdar de *žze* –" (et non **žze*) ; *tubût* "preuve" ; *tebât* "fermeté, assurance" ; *mužâdele* "discussion, débat, controverse".

Enfin il arrive que le schème lui-même soit révélateur de l'origine classique du mot, par exemple le schème *tafʕîl* comme nom d'action de la IIème forme verbale *faʕʕal* (alors que le schème dialectal est toujours *təfʕâl*) ou le schème *tafaʕʕûl* comme nom d'action de la Vème forme *tfaʕʕal*. Exemples : *težwîd* (masd. de *žewwed*) "art de bien réciter le Coran" ; *težzi*[?] nom d'action de *žezze*[?] ; *teždîd* "renouvellement, restauration, rénovation" – variante de *təždâd* – ;

težemmud "congélation" ; *težessûm* "personnification, incarnation".

On pourra constater que les emprunts à l'arabe littéraire peuvent présenter des combinaisons que le *ḥassāniyya* refuse habituellement, cf. *ž* + *z* dans *žezze*[?] ou dans *žezā* alors qu'on s'attendrait à ce que la chuintante soit assimilée par la sifflante. Aussi arrive-t-il qu'on rencontre deux unités lexicales qui découlent toutes deux de la même origine, cf. *žâz izûz* "être licite, toléré, permis, admissible, acceptable" et *zâz izûz* (ŽWZ > ZWZ) "aller d'un lieu à un autre". Dans le même ordre de phénomènes, on remarquera que le phonème *ž* ne présente pas, dans les emprunts, les assimilations régulières au *l* de l'article défini (cf. *əl-žebr* plutôt que *əž-žebr* – on sait que *ž* est une lettre solaire dans le dialecte maure –) et au *t* du préfixe verbal (cf. *tžessem* "s'incarner").

Indépendamment de cette ressemblance avec le *ḥassāniyya* traditionnel des lettrés, l'arabe médian présente des points communs importants avec l'arabe moderne. En effet on relève l'emprunt à l'arabe littéraire (moderne surtout) d'un certain nombre d'articulations logiques du discours, d'adverbes (ceux à suffixe *-an* en particulier, comme *žemī'an* "à la fois, ensemble" et *tâlitan* "tertio, troisièmement"), de conjonctions, de prépositions ainsi que d'expressions qui constituent de véritables "figures du discours" – V. Monteil, dans son étude sur l'arabe moderne (1960), les a appelées des "calques phraséologiques" –. Les emprunts correspondent à un développement des constructions abstraites qui influe sur la syntaxe sans la bouleverser véritablement.

L'arabe médian que j'ai essayé de décrire très brièvement est celui de locuteurs qui cherchent un outil de communication efficace et économique à la fois. Il serait probablement faux de penser qu'un locuteur maîtrise d'autant mieux l'arabe littéraire que son arabe médian s'éloigne du *ḥassāniyya*. Il y a en effet une sorte d'éthique qui veut que les barrières soient clairement établies, les valeurs pleinement respectées et qu'en conséquence les mélanges se fassent en fonction de critères et de règles bien précis. C'est la raison pour laquelle, à mon avis, les emprunts tant anciens que modernes subissent un certain traitement assimilatif mais ne suivent pas toutes les règles du dialecte (chute du hamza, chute des voyelles brèves en syllabe ouverte,

métathèse, etc.).

Tout semble se passer comme si le mouvement souhaité allait toujours de l'arabe littéraire vers le dialecte, dans un processus d'enrichissement du second par le premier, sans qu'on se laisse aller à emprunter plus qu'il n'est nécessaire. Rien de plus risible pour un Maure que *'arabiyyat šertât* "l'arabe de l'hyène" : à l'Est du pays on raconte que l'hyène, partie chez son marabout pour apprendre l'arabe classique, prétendait ne plus parler que ce beau langage, mais dès qu'elle ouvrit la bouche on se rendit compte qu'elle ne faisait guère qu'habiller les mots du dialecte d'une apparence de classique. – *mā hāḏa* ? "qu'est-ce que c'est ?" s'exclama l'hyène en marchant par erreur sur une courge évidée, une *qšāše* , – *naḥnu llaḏi daqdaqnā-ha bi kawāfirīna* "c'est nous qui l'avons brisée avec nos sabots". *daqdaq* serait l'équivalent classique — s'il existait — de *degdeg* "casser" (cl. *daqqa*) tandis que *kwāvər*, "classicisé" en *kawāfir* , est un terme grossier, typiquement dialectal (probable déformation de *ḥwāvər*), pour désigner les sabots, les pattes ou les pieds.

Les bouleversements subis ces trente dernières années par la société maure qui, de nomade qu'elle était, est en train de devenir majoritairement citadine, ne peuvent manquer d'avoir des conséquences importantes sur le dialecte, et en particulier sur son lexique. Compte tenu cependant de la richesse d'expression du *ḥassāniyya* d'une part, de son homogénéité d'autre part, on peut supposer que la pratique de l'arabe médian ne modifiera pas radicalement le dialecte arabe de Mauritanie, dans l'immédiat du moins.

5. Jeux de langage et poésie

On a souligné à maintes reprises la vitalité de la poésie maure, tant en arabe littéraire qu'en arabe dialectal. J'ai pu montrer ailleurs (1985) que les vers composés en *ḥassāniyya* respectaient une métrique assez complexe que la seule prise en compte de la rime et du nombre de syllabes par hémistiche ne pouvait expliquer. Il fallait aussi faire intervenir le caractère bref ou long de la syllabe et le regroupement possible de deux syllabes en une unité métrique spécifique, le "watid" :

- Syll. brève + Syll. longue = *watid maḏmuʿ* (rythme ascendant)
- Syll. longue + Syll. brève = *watid mafrūq* (rythme descendant).

Cette analyse, qui ouvre également des perspectives sur la nature des liens unissant la poésie et la musique (au delà de la constatation que la poésie maure est habituellement chantée), peut laisser deviner l'attention que les poètes accordent à l'esthétique formelle. Je voudrais cette fois encore montrer, mais sous un autre angle, à quel point le *g̃ne* est une poésie soucieuse de la forme et sensible aux sonorités. Le chemin que je me propose de suivre ici, a été quelques fois parcouru¹² mais je crois que personne, jusqu'à présent, ne l'a exploré pour lui-même.

On ne peut manquer d'être frappé par la fréquence des répétitions dans la poésie amoureuse. Si le public maure ne les appréciait pas, il serait difficile de comprendre le succès du *g̃av* suivant (Taine-Cheikh, 1985 :528)

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| <i>ʔgbeyl əd -daḥmīs bənti</i> | «Un instant, au soir, tu es apparu |
| <i>wə bɫag dāk ʔblīs</i> | Et Satan s'en est réjoui |
| <i>yaḥrag beyy ʔblīs w ənti</i> | Soyez damnés, toi, Satan |
| <i>wə gbeyl əd -daḥmīs</i> | Ce soir-là et cet instant.» |

On pourrait multiplier à l'envie les exemples de poèmes qui présentent de semblables reprises des mêmes mots, sans changement de sens. Tout l'art du poète consiste à évoquer par allusion ses sentiments amoureux, à enfermer tout un non-dit à l'intérieur de la boucle formée par le retour du Même (des mêmes, sons, des mêmes sens). On devinera aisément que la jonglerie avec les mots n'est pas toujours aussi heureuse. Très pratiquée dans les poèmes de quatre hémistiches, les *g̃vān* (sing. *g̃āv*), elle suppose en général un trait d'esprit pour être vraiment réussie. Dans le poème précédent, l'originalité de ces vers tient certainement à l'emploi de la tournure injurieuse *yaḥrag* ... "que Dieu brûle ...", qui est une façon détournée – ô combien allusive, certes ! – de faire entendre qu'on éprouve les douleurs de l'amour.

Voici un autre exemple, également célèbre, que A.-B. Miské donne comme un *g̃āv* typique de la poésie amoureuse maure. La traduction est celle de Abū Madyana, publiée par Miské (1970 : 51) :

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------------|
| <i>əz-zeyn əlli mâ -hu ḥalât</i> | «La beauté qui n'est pas d'artifice, |
| <i>lə-ḥfûl əʕle wəžh əl -betûl</i> | C'est celle qu'orne le visage d'el-Betoul |
| <i>lə-ḥfûl iḥaffel lə -ʕleyyât</i> | La parure embellit les autres femmes |
| <i>w əl-betûl ʔḥaffel lə -ḥfûl</i> | Tandis qu'el-Betoul embellit la parure.» |

Ici *əl-betûl* est nommée deux fois et la racine ḤFL ne revient pas moins de cinq fois (deux pour le verbe *ḥaffel* et trois pour le nom *ḥfûl*). Pourtant ce qui pourrait apparaître dans d'autres circonstances comme une marque d'indigence est ressenti positivement comme un indice de sobriété, d'économie de moyens qui souligne la force de la figure poétique. Ici l'invention consiste à “retourner” le verbe *ḥaffel* en violant les traits de sélection habituels : normalement le sujet d'un tel verbe est “inanimé” et son complément d'objet, “animé”, comme dans le troisième hémistiche. En faisant d'el-Betoul le sujet, le poète affirme implicitement que la bien-aimée est la plus belle des femmes.

Je ne résiste pas au plaisir de citer un dernier exemple car celui-ci, unique sans doute en son genre, n'en illustre pas moins pleinement la diversité des ressources que les poètes tirent de cette figure si simple qu'est la répétition. Dans cette jolie *ṭalʕa* recueillie par D. Cowell (1984 : 2) la reprise du mot *ṛmeyše* acquiert un pouvoir particulièrement suggestif :

xəḍt ʔmʕa ʕayše gədd ʔḍvər
 J'ai passé avec Aïcha la mesure d'un ongle
w-uṣarṛagt u gālû -li mərṛ
 Et j'ai été accusé de vol et ils m'ont dit va-t-en
woqt ət-təhlâb ʔMh âne ḥərṛ
 Le temps de la traite oh moi (je suis) libre
axməs marrât ʔmʕa ʕayše
 Cinq fois avec Aïcha
xəḍt ʔmeyše wə ʔmeyše wə -ṛ
 J'ai passé un instant et un instant et un in
meyše wə ʔmeyše wə ʔmeyše
 Stant et un instant et un instant.

«J'ai passé auprès d'Aïcha un trop bref moment
 Puis on m'a traité de voleur et on m'a chassé ;
 Pendant la traite ô! je connus la liberté
 A cinq reprises avec Aïcha,
 J'ai passé un instant, un instant, un in-
 Stant, un instant et un instant.»

Venons-en maintenant à une répétition toute différente :

| | |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <i>mənt ez -zūbeyr āne nəxteyr</i> | Mint ez-Zoubeyr, je préfère |
| <i>melgā-he lekân žħadt -u</i> | Sa rencontre même si je l'ai cachée |
| <i>varđ ngūl -u wə-đ rayk exeyr</i> | Obligatoire (que) je le dis et maintenant mieux |
| <i>ngūl-u w-arā-ni gəlt -u</i> | (Que) je le dis et me voici je l'ai dit |
| <i>ma^snā-he dāne v -əl-ħayye</i> | C'est-à-dire me voici dans le campement |
| <i>mən kīv -ənni rayt kmeyye</i> | Je viens juste de trouver un peu de tabac |
| <i>že wāħəd mā vətt ^ərəvt -u</i> | Quelqu'un est venu je ne l'ai pas encore vu |
| <i>mekkent-u mən -he mā biyye</i> | Je le lui ai donné, pas à cause de moi |
| <i>ənni ^san nevs -u sewwelt-u</i> | Que moi sur lui-même je l'ai interrogé |
| <i>yeğeyr ellā vī -h əl-qāviyye</i> | Mais seulement en lui la ressemblance |
| <i>mən ħəss ekeyber šəvt -u</i> | Avec la voix d'Ekeyber, je l'ai vu |
| <i>w-ekeyber mart-u raqiyye</i> | Et Ekeyber, sa femme (est) Rakiyye |
| <i>u raqiyye ta^srav ^sayšetu</i> | Et Rakiyye connaît Aïchetou |
| <i>... .. mənt əz -zūbeyr.....</i> |Mint ez-Zoubeyr..... |

«Mint ez-Zoubeyr, j'eus certes aimé
 La rencontrer, même si je me refuse à l'avouer,
 Je ne peux passer outre : il faut le confesser,
 A présent c'est chose faite, voilà je l'ai dit.
 Me voici donc installé au campement,
 On m'offre la pincée de tabac tant espérée,
 Arrive alors un inconnu,
 Je la lui cède de bon coeur,
 Non point qu'il soit de moi connu
 Mais simplement sa voix
 Rappelle celle d'Ekeyber,

Ekeyber a pour épouse Rakiyye
 Et Rakiyye connaît Aichetou
Mint ez-Zoubeyr.....»

Ce genre de poésies, où l'on est amené à enchaîner naturellement du dernier hémistiche du poème au début du premier, porte un nom particulier. On dit que la *ṭalʿa* (les 6 derniers vers) *šârbe ʿle nuwwâšat-he* "boit sur sa queue" tout comme le fait, paraît-il, une vache assoiffée qui ne se met à boire que par petite quantité, en aspirant l'eau sur sa queue plongée dans le liquide. A. Leriche, qui en donnait un autre exemple dans son article "Poésie et musique maure" (1950 : 711-6), parlait quant à lui de poème "se mordant la queue" – *ʿâḍḍ sbîb-u* – et montrait, par un poème comparable en langue française, que ce type de poèmes n'était pas spécifique à l'arabe.

Si ce style de poèmes n'est pas très fréquent en *ḥassāniyya*, c'est assurément parce qu'il n'est pas à la portée de tous les rimailleurs. Il semble en effet que cette prouesse technique soit très appréciée du public, pour peu qu'elle soit exécutée avec quelque habileté.

Plus commune est la paronomase et les différentes sortes d'assonance que l'arabe regroupe sous le nom de *žinâs*. Ce jeu sur les sonorités constitue l'attrait essentiel de toute une série de *gîvân*. En voici quelques-uns.

| | |
|-------------------------|-------------------------------|
| <i>ʿand əl -medləš</i> | «Chez les Medlich |
| <i>lā rayt ər -rîm</i> | Si je rencontre la bien-aimée |
| <i>nəstelmed l -əš-</i> | Je me fais disciple de |
| <i>šeyx ʿbrāhîm</i> | Cheikh Brahim.» |

Dans ce *gâv* composé sur le mètre *ḥatu ž-žrâd* (5 syllabes brèves), les paronymes sont d'une part *l-medləš*, qui est le nom d'une tribu, d'autre part (*nəste*) *lmed l-əš-* c'est-à-dire la fin du verbe *stelmed* "se faire disciple" et le début du syntagme nominal (*l-əš-* : "chez le").

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <i>šâyəm ʿand ehl -i ba ʿdən mətt</i> | Je jeûne chez les miens et j'ai failli mourir |
| <i>biyye lə-ʿtâš w -əl-me ḍâku</i> | Parce que moi la soif et l'eau, la voilà |

wə nhār -i xaṣṣart -u məmṣat Et mon jour (de jeûne), l'a annulé Memmet
wə txaṣṣar zād əl -me ḏāku Et elle annule aussi ce qui n'est pas cela.

«Je jeûne parmi les miens et j'ai manqué mourir
 De soif tout à côté d'une source
 Mais Memmet a rendu vaine mon abstinence
 Et elle anéantit encore bien d'autres choses.»

Ici les assonances constituent un *žinās tamm* c'est-à-dire une assonance complète, ne se limitant pas à la partie d'un mot : *əl-me ḏāku* "l'eau, la voilà" se répète dans le dernier vers, avec le sens différent de "ce qui n'(est) pas celà". Le jeu de mots repose sur l'homonymie de *əl-me* "l'eau" et de *əl-me* (variante de *əlli mā*) "ce qui ne...pas".

men^u mǎnn -i lə-ğweyrgāt
 Ont empêché de moi les Ghweyrgat (=nom de lieu)
wə mna^f mǎnn -i me l-gāne
 Et a empêché de moi l'eau de la grande mare
melgā-ne yeswe ġeyr gāt
 Notre rencontre tant pis mais gardant rancune
əv mel -gāne melgā-ne
 A l'eau de la grande mare (d'avoir empêché) notre rencontre.

«Les Ghweyrgat nous ont séparés
 Comme nous a séparés l'eau de l'étang
 Tant pis ! mais je ne pardonnerai pas
 A l'eau de l'étang de nous avoir séparés.»

Le *gāv* qui précède est très réussi et peut être considéré comme un modèle du genre. Les Maures, qui prisent les allitérations, affectionnent particulièrement les cas où l'assonance va jusqu'au calembour. La traduction ne permet malheureusement pas de rendre compte du jeu de mots entre *me l-gāne* "eau de la grande mare" et *melgā-ne* "notre rencontre". Ce poème, qui compte 7 syllabes par hémistiche, est composé dans le mètre *ḃḃeyr eḡlāl* et se chante dans le

mode *lā-byāḏ* (litt. "la blancheur"). Il s'agit d'un mètre assez rare présentant une syllabe longue (syllabe fermée à voyelle longue ou syllabe doublement fermée du type cvcc) au 6ème pied, dans le 1er et le 3ème hémistiche : [ḡ]weyr[gāt] et ḡeyr. (Sur les liens entre *lā-byāḏ*, le *watid mafrūq* et le rythme descendant, cf. Taine-Cheikh, 1985 : 529 et sq.).

Le *gāv* qui suit est également composé dans le mètre *bḥeyr egīlāl* (syllabes longues : *mālt*[ḥag] et [i]ḡūd). Son charme repose à la fois sur l'assonance et sur la polysémie :

ḡeyt -ak bā-kṛāḡ -i māthag

Je viens à toi avec mon pied épuisé

dāyār tādāl uḏāne

Désirant la réparation d'une cordelette (de chaussure)

megṭūḡa mā n šī -ḡūd ḥagg..... (pour ...*šī iḡūd...*)

Coupée de qqc. (qui) soit vrai(ment)

āmn āt -tādāl u ḏāne

(Expression) de réparation / gentillesse et me voici.

«Je viens à toi, le pied endolori,
Espérant me faire réparer une lanière
Rompue, j'attends aussi un témoignage
De pure bienveillance et me voici.»

Le *ḡinās* entre *uḏāne* qui signifie "cordelette (de chaussure)" et *u ḏāne* "et me voici" complète le jeu de mots sur *tādāl*. La racine %DL est en effet polysémique et l'on a en particulier, à partir de l'étymon (quelque chose comme "équilibre" cf. ḡdāl "être équitable", ḡādāl "équilibrer", ...) un développement divergent dans deux directions : d'un côté ḡaddel "faire, fabriquer, réparer", *mḡaddel* "faisant", *muḡaddel* "(bien) fait", *tādāl* "(le) faire, réparation" et d'un autre côté *mḡaddel* et *mātḡaddel* "bon, gentil", *mḡayddel* "mignon", *tādāl* "gentillesse". Au premier abord, on pense que *tādāl* est répété deux fois avec le même sens de "réparation" alors que la chute *u ḏāne* "et me voici" oblige finalement à choisir l'autre sens, celui de "gentillesse". On a là une figure de style que les Maures apprécient beaucoup et qu'ils nomment

təlmāḥ . Ce jeu repose sur la polysémie du langage et l'opposition entre sens attendu et sens contextuel : lorsqu'un mot a deux acceptions, le poème est construit de telle sorte qu'on est obligé d'adopter finalement le sens le moins probable. Le *təlmāḥ* , qui serait propre au *ḥassāniyya* (à la différence du *žinās* , très répandu dans la littérature arabe), semble se développer et prendre de l'importance – en particulier dans le *təbrāḥ* , le poème “libre” de deux hémistiches –. Il satisfait tellement le penchant maure pour les bons mots et les traits d'esprit qu'il aurait tendance à être importé dans le *šīr* , la poésie que les *Bīḍān* composent en arabe littéraire. On trouvera un autre exemple de *təlmāḥ* dans le poème qui suit :

ʿagl -i hemm-u ʿann -u yešraʿ
 Mon coeur son souci (est) qu'il commence
mā yəvləš mešraʿ mən mešraʿ
 Il ne fait pas confiance d'une source à une autre
mešraʿ begemmu bī -h smaʿ
 La source de Begemmou de lui il a entendu (parler)
u slək mən mešraʿ begemmu
 Et il a échappé à la source de Begemmou
 [u] *baʿdānn -u wə slək mətleyyaʿ*
 Et il a failli et il a échappé affligé (des douleurs de l'amour)
šallāw əl -leyʿāt əb -demm-u
 Ont fait leurs ablutions les douleurs avec son sang
ʿand ʿmšeyraʿ semmu yegtaʿ
 A la petite source de Semmu. (que Dieu) coupe
bə-mšeyraʿ semmu me -semm-u (pour ... me ešemm -u)
 Avec la petite source de Semmu. combien empoisonneuse-elle
we l-bāl ʿlge ʿabb əl -hāne
 Et l'esprit a rencontré le remède à la souffrance (=bien-aimée)
me lge vī-h tʿaddel hemm -u
 Rencontre en elle a fait son désir
ḍāk ʿllā maʿta mūlā -ne
 Cela seulement don de notre Maître (= Dieu)
 " " " Ma'ta Moulane (= nom de lieu)

w-aḏhar buleyt u begemmu

Et Azhar Bouleyt et Begemmou (= noms de lieu).

«Mon coeur songeait à prendre son envol,
Il ne fait pas plus confiance à une source qu'à une autre
Il a entendu parler de la source de Begemmou
Et, vivant, il s'en est échappé,
Mais il s'en est échappé l'âme endolori
Et les ondes de douleur ont bien failli l'anéantir
A la petite source de Semmou. Dieu,
Qu'elle est fatale la petite source de Semmou !
Mon coeur a rencontré la bien-aimée
Et tous ses soucis se sont effacés
Cela est un pur don de Dieu / ...un pur don des lieux
De Dhar Bouleyt et Begemmou.»

J'espère avoir réussi, à travers ces quelques exemples, à donner une idée de l'habileté technique des poètes maures, même si l'esprit de la poésie en arabe dialectal reste pour l'essentiel intraduisible et donc partiellement inaccessible à celui qui ne peut apprécier par lui-même le charme des jeux de langage.

Indépendamment des ressources plus ou moins codifiées de l'esthétique poétique traditionnelle – la répétition, la *ṭal'a* "qui boit sur sa queue" (*šārbe 'le nuwwāšat-he*), le *žinās* et le *talmāḥ* –, l'enquête sur les caractéristiques formelles de la poésie maure me pousse à faire quelques remarques complémentaires sur la nature de la langue utilisée.

Ce qu'on appelle le "mélange" de *Muḥammed wəll Aḥmed Youṛa* dépasse le cadre de cette étude consacrée à la poésie *enḥassāniyya*. Il s'agit en effet d'une poésie en arabe littéraire dans laquelle sont introduits quelques mots du dialecte. La forme générale, les règles et la majorité du vocabulaire sont celles du *šīr* mais l'insertion de termes usuels facilite l'expression de sentiments authentiques et l'ancrage dans la vie bédouine de tous les jours.

Dans d'autres circonstances l'irruption de la langue populaire au sein de la poésie classique a été réalisée dans un but satirique. Le

poète *Ḥammām* , célèbre comme “chansonnier” tout autant que comme homme d'affaires, a su pratiquer ce mélange avec un art consommé. On trouve le même type d'alliance contre nature dans les vers suivants, où l'origine typiquement dialectale du vocabulaire est associée comiquement aux terminaisons casuelles, aux *hamza* et à la prononciation “classique” des voyelles (*i* et *u* au lieu de *ə* en syllabe fermée) : *rowzat un min el etāʔ baʕde š-šibāḥ i bi l munāʔ... v hākaḏā min el munāʔ* "une goutte de thé après avoir déjeuné avec le *mūn*... ah ! voilà le summum de mon désir !" (*etāʔ* pour *etāy* , *šibāḥ* pour *šbūḥ* , *munāʔ* pour *mūn* "gâteau typique de l'Est", *munāʔ* à nouveau mais cette fois en substitution de *mānye*).

Il y a enfin le cas du célèbre poète du 18ème siècle, *Seddūm Wəll Ndʔartu* qui fut le griot, c'est à dire le héraut, le généalogiste et le troubadour de plusieurs chefs de tribus guerrières. Bien que sa poésie soit difficile, parfois même tout à fait obscure, on ne peut pas affirmer qu'elle représente linguistiquement un état ancien du dialecte.

Si l'on prend comme exemple un des vers du refrain de son célèbre "*Ṙ-Ṙasm*"

ye saḡnāy əž -žarṛāme / tarḥīb -ak laḡət -tell

dont la traduction pourrait être

"ô enrichisseur des griots / la crainte que tu suscites a atteint l'(extrême) Nord"

on peut relever un emprunt au classique (*tarḥīb*), mais la phonologie, la structure syllabique, la morphologie et la syntaxe sont typiquement dialectales. *žarṛāme* ne semble ni *ḥassāniyy* a ni classique mais plutôt une création poétique, sur un schème dialectal connu. *Seddūm* a probablement puisé dans l'arabe littéraire mais il a surtout créé un rythme musical qui emporte les mots dans un tourbillon expressif au point d'oblitérer le sens propre de chaque mot pris individuellement. Plus que la mémoire du *ḥassāniyya* , la poésie de *Seddūm* représente une littéralisation du dialecte.

Voici quelques aperçus sur les multiples variantes, variations et mouvements de différenciation et d'unification qui traversent l'arabe

dialectal des populations maures. Bien que les conditions écologiques et sociales (désertification, sédentarisation) menacent de faire perdre à ce dialecte quelques-unes de ses bases fondamentales, on a pu constater qu'il n'était pas sans défenses.

NOTES

(1) Ce texte est une version complètement refondu d'une intervention à la Réunion des Chercheurs sur le Monde Arabe et Musulman (Aix-en-Provence, les 30, 1er et 2 juin 1986) présentée par Aline Tausin. La première version avait fait l'objet d'une publication dans *Al-Wasîf* (Bull. de l'I. M. R. S.), sous le titre de "*Ḥassaniyya* mode(s) d'emploi".

(2) Pour plus de détails, on pourra consulter mes articles :

— 1983 : "Le passif en *ḥassāniyya* , dialecte arabe de Mauritanie" ;

— 1984 a : "Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en *ḥassāniyya* (dialecte arabe de Mauritanie)" ;

— 1988 b : "Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie".

(3) Cette mutation ne se retrouve guère, à ma connaissance, qu'en Algérie où "elle caractérise les parlers bédouins sahariens (à l'exclusion de certains parlés d'oasis) mais s'étend largement au Nord vers les hautes plaines algéroises...", p 388, article "Algérie", chap. V écrit par Ph. Marçais, *E.I.*, t. I, 384-390.

(4) Il est possible cependant que la situation soit encore plus complexe et que la ligne de partage coupe la région du Nord en deux. C'est en effet le système en usage au Sud-ouest que pratique un de nos informateurs qui a grandi entre Akjoujt et le Tîris et donc parcouru toute la région nord de la Mauritanie.

(5) En cours de parution à la librairie orientaliste P. Geuthner. (Cf. Taine-Cheikh, 1988 a).

(6) Il est vraisemblable que le contexte emphatique favorise une meilleure "reproduction" des voyelles du français — pour le *a* très ouvert, le *é* et le *o* en particulier —.

- (7) Le préfixe berbère *a-* exclut la présence de l'article, ce qui le distingue du préfixe *a-* d'origine arabe.
- (8) Il faut préciser cependant qu'aucun de ces phonèmes n'atteint une fréquence importante.
- (9) En *ḥassāniyya* la négation verbale n'est *lā* qu'après le coordonnant *we* "et".
- (10) Cf. Lt Le Borgne, 1947 ; A. Leriche, 1950 ; A. Tausin, 1982 et H. Ben Alhousseïni (sans date).

BIBLIOGRAPHIE

- BEN ALHOUSSEINI H., (sans date), "Aperçu sur la poésie maure de l'Azaouad (région de Tombouctou) - Mali -, publication ronéotée (?), 19-43.
- BORIS G., 1958, *Lexique du parler arabe des Marazig*, Klincksieck, Paris, 686 p.
- COHEN D., 1963, *Le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie*, Klincksieck, Paris, 292 p.
- COHEN D., 1970, "Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins", *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, The Hague-Paris, 172-178.
- COLIN G. S., 1930, "Mauritanica", *Hesperis*, t. XI, 131-43.
- COWELL D., 1984, "Selections Ḥassānīya Ghazal Poetry of Mauritania collected from oral and written sources in 1978", University of Wisconsin-Madison, ronéoté, 5 p.
- DHINA A., 1938, "Notes sur la phonétique et la morphologie du parler des 'Arbâ'", *Revue Africaine*, t. LXXXII, 313-353.
- LE BORGNE Lt., 1947, "Chansons maures", *Mémoires Cheam* n° 1265, vol. 47, 22 p.
- LERICHE A., 1950, "Poésie et Musique maure", *Bull. I.F.A.N.*, t. XII, 710-743.
- MARÇAIS Ph., 1945, "Contribution à l'étude du parler arabe de Bou-Saâda", *Bull. de l'Institut Fr. d'Archéologie Orientale*, t. XLIV, Le Caire, 21-88.
- MARÇAIS W., 1908, *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhîm de Saïda*, Champion, Paris.
- MISKE A.-B., 1970, *Al Wasît - Tableau de la Mauritanie au début du XXè siècle*, Klincksieck, Paris, 128 p.
- MONTEIL V., 1960, *L'arabe moderne*, Klincksieck, Paris, 386 p.
- TAINE-CHEIKH C., 1978, *L'arabe médian parlé par les arabophones de*

Mauritanie, thèse de 3ème cycle soutenue sous la dir. du Pr. Denise François, 524 p.

TAINE-CHEIKH C., 1979, "Bibliographie linguistique sur le *ḥassāniyya* ", *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, C.I.L.F., Paris, 167-173.

TAINE-CHEIKH C., 1983, "Le passif en *ḥassāniyya* , dialecte arabe de Mauritanie", *Matériaux arabes et sudarabiques* (G.E.L.L.A.S.), Geuthner, Paris, 61-104.

TAINE-CHEIKH C., 1984 a, "Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en *ḥassāniyya* (dialecte arabe de Mauritanie)", *Arabica*, t. XXXI, Fasc. 3, 274-305.

TAINE-CHEIKH C., 1984 b, "Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes", *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, t. XXIV-XXVIII, années 1979-1984, 413-435.

TAINE-CHEIKH C., 1985, "Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure", *Bull. of the School of Oriental and African Studies*, vol. XLVIII, Part 3, Univ. de Londres, 516-535.

TAINE-CHEIKH C., 1987 a, "Le *ḥassāniyya* mode(s) d'emploi", *Al-Wasît* (Bull. de l'I.M.R.S.), n°1, 36-46.

TAINE-CHEIKH C., 1987 b, "Métathèse, syncope, épenthèse - A propos de la structure prosodique du *ḥassāniyya*", *Al-Wasît* (Bull. de l'I.M.R.S.), n°1, 50-88. [à paraître dans le *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*]

TAINE-CHEIKH C., 1988 a, *Dictionnaire ḥassāniyya-français*, Tome 1 (hamza-bāʿ), Lib. Orientaliste P. Geuthner, Paris.

TAINE-CHEIKH C., 1988 b, "Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie", *Al-Wasît* (Bull. de l'I.M.R.S.), n°2, 89-118.

TAUZIN A., 1982, "Autour de la poésie amoureuse maure de la Mauritanie et du Mali", *Littérature Orale Arabo-Berbère*, n° 13, 129-145.